

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE
LA CAISSE DESJARDINS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES,
TENUE EN MODE VIRTUEL LE 8 AVRIL 2025 À 18H30**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de Bienvenue

Le président de la Caisse, M. Normand Clermont, agit comme président d'assemblée. Il est assisté dans l'animation par le directeur général, M. Marc Beaulieu, par la secrétaire du conseil d'administration, Mme Julie Trottier, par la présidente du comité de mise en candidature, Mme Frédérique Gougeon, par Mme Nathalie Longpré, adjointe à la direction générale ainsi que par l'agente soutien technique, Mme Nicole Lefebvre. Une équipe de soutien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée qui se déroule uniquement en mode virtuel.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

M. Normand Clermont invite les membres à écouter une capsule vidéo en lien avec les règles de fonctionnement et les modalités, lesquelles faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions entre les participants.

Il rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et voter en direct ce soir.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, l'assemblée doit nommer deux scrutateurs :

Proposé par : (retiré)

Appuyé par : (retiré)

DE NOMMER Mme Caroline Pagé et Mme Nicole Lefebvre afin d’agir comme scrutatrices à cette assemblée générale.

2.3 Adoption de l’ordre du jour

La secrétaire du conseil d’administration est invitée à présenter l’ordre du jour qui a été préalablement publié sur le site Internet de la caisse ou qui était disponible sur demande.

1. Ouverture de l’assemblée
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l’assemblée
 - 2.1 Règles pour participer à l’AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l’ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle - 16 avril 2024
3. Retour sur l’année 2024
 - 3.1 Rapport du conseil d’administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3 Rapport financier
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1 Adoption de résolutions spéciales
 - 5.1.1 Adoption de la proposition de changement d’adresse du siège social de la Caisse dans le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
 - 5.2 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.3 Élection des membres du conseil d’administration
 - 5.3.1 Nomination des officiers pour la période d’élection
 - 5.3.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.3.3 Élection par acclamation
 - 5.4 Précisions du l’exercice du vote en différé et l’annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l’assemblée

Proposé par : (retiré)

Appuyé par : (retiré)

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-haut décrit.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont pu en prendre connaissance, aucune lecture, ni résumé est fait.

Proposé par : (retiré)

Appuyé par : (retiré)

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2024, tel que déposé sur le microsite.

3. **RETOUR SUR L'ANNÉE 2024**

3.1 Rapport du conseil d'administration

M. Clermont présente les membres qui font partie du conseil d'administration et les remercie pour leur implication. Il poursuit avec une revue des principales réalisations du Mouvement Desjardins et de la caisse pour l'année financière 2024 concernant 3 grandes orientations : Un leader socioéconomique de taille, Présents pour les membres et Des solutions numériques innovantes sans oublier les 125 ans d'ambition du Mouvement.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Mme Trottier est invitée à présenter le rapport de surveillance des règles de déontologie pour la dernière année. Le bilan de la surveillance pour les trois règles :

- Aucune situation de conflit d'intérêts.
- Aucune dérogation.
- Aucun contrat octroyé à des personnes visées par le code.

3.3. Rapport financier

M. Beaulieu invite les membres et clients qui assistent à l'assemblée à visionner une capsule vidéo portant sur les résultats financiers de la caisse.

Encore cette année, la situation financière de la caisse au 31 décembre 2024 est présentée sous le format d'une capsule vidéo. Le rapport financier 2024 a été déposé sur le site web de la Caisse au moins 10 jours précédant l'AGA afin que les membres puissent en prendre connaissance. L'actif de la Caisse pour le dernier exercice financier se chiffre à 621,5 M \$.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

À ce point, le président invite la secrétaire du conseil d'administration, Mme Julie Trottier à présenter l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM).

Présentation de deux capsules vidéo sur la Caisse scolaire et Mes finances, mes choix.

- 44 060 \$ provenant du Fonds d'aide au développement du milieu
- 45 242 \$ provenant du budget d'opérations Dons et commandites

Madame Trottier présente aussi les résultats du Fonds du Grand Mouvement pour la région des Laurentides, ainsi que les résultats pour le programme Finance solidaire.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée, l'assemblée se poursuit.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Adoption de résolutions spéciales

5.1.1 Adoption de la proposition de changement d'adresse du siège social de la Caisse dans le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

Le président fait part aux membres de la proposition de changement d'adresse du siège social de la Caisse dans le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac.

Il souligne que le conseil d'administration est unanime à vous suggérer de changer l'adresse de notre siège social, actuellement au 100, rue Notre-Dame à Oka pour le 8, rue Laviolette à Saint-Joseph-du-Lac.

Une résolution ordinaire vous est présentée et soumise au vote dès ce soir. Elle doit être adoptée par 50%+1 des voix exprimées par les membres.

Cette proposition repose sur les éléments suivants :

- Reflet de l'utilisation administrative et du positionnement géographique Centre de services de Saint-Joseph-du-Lac
- Faciliter et accélérer le traitement et la gestion quotidienne de la documentation officielle
- Réduire certaines irritations
- Proposition de votre conseil d'administration : changement d'adresse du siège social sans changement de district judiciaire

100, rue Notre-Dame
Oka
Québec J0N 1E0



8, rue Laviolette
Saint-Joseph-du-Lac
Québec J0N 1M0

Proposé par : (retiré)

Appuyé par : (retiré)

Le président invite maintenant les membres à se prononcer sur cette proposition et leur demander de voter dès maintenant.

Le vote étant fermé, le président déclare que la proposition de changement d'adresse du siège social de la Caisse dans le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est adopté.

5.2 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels

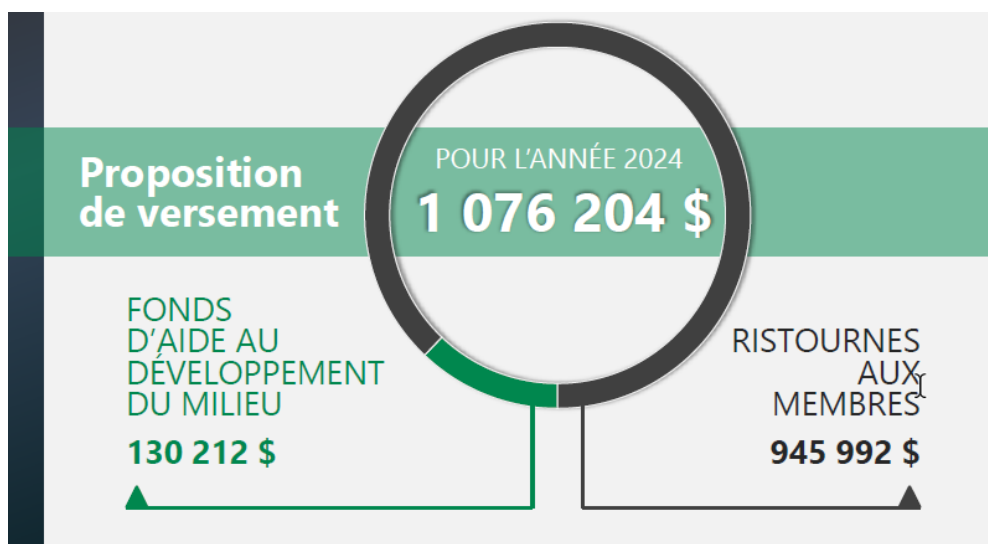
L'assemblée vise à permettre le versement des ristournes individuelles et communautés. Une capsule vidéo est présentée sur la ristourne. M. Marc Beaulieu présente la recommandation du conseil d'administration pour le projet de partage :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
	EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	3 597
Virements réglementaires et autres ajustements	281
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	41
• Autres éléments du résultat	207
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	33
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0
Solde des excédents à répartir	3 878
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(876)
• Ristourne	(946)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	200
• Affectation au FADM	(130)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(3 002)
Solde des excédents à répartir	0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		99
Épargne et placements	0,58 \$	128
Fonds		43
Prêts et marges de crédit		300
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	151
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	67
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	143
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	15
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		946

¹ Soumise au vote
lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération
des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres
remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Cette proposition, concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au FADM ainsi que les taux de ristournes, a été soumise au vote après les présentations et les discussions pour une période de 4 jours.

Proposé par : (retiré)

Appuyé par : (retiré)

5.3 Élection des membres du conseil d'administration

5.3.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Tel que le prévoit le Règlement intérieur de caisse (RIC), M. Normand Clermont étant en élection cette année, Mme Julie Trottier qui agira à titre de présidente d'élection et Mme Nathalie Longpré à titre de secrétaire d'élection.

5.3.2 Rapport du comité de mise en candidature

La présidente d'élection demande à Mme Frédérique Gougeon de présenter le rapport du comité de mise en candidature.

Cette année, il y a donc quatre postes à pourvoir. L'appel de candidature a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours à partir du 21 janvier 2025; la caisse a reçu deux candidatures.

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la caisse a deux candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises. Un document de présentation des candidatures a été déposé sur le microsite de la Caisse.

5.3.3 Élection par acclamation

Les mises en candidature devaient se faire par écrit et déposées à la caisse avant la fermeture des locaux, soit le 10 février 2024 à 16h00.

Le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes à combler, sont déclarés élus sans opposition :

M. Normand Clermont

M. Daniel St-Georges

La durée de leur mandat est de trois ans.

5.4 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président fait part à l'assemblée des précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage.

- La proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
- Que seuls les membres de plein droit peuvent voter.
- La réécoute de l'AGA et le lien via le site Internet de la Caisse.
- Toute la documentation disponible sur le site Internet de la Caisse.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

M Clermont remercie les membres pour leur confiance envers toute l'équipe de la Caisse du Lac des Deux-Montagnes et félicite les membres du conseil nouvellement élus.

7. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ET PUBLICATION DES RÉSULTATS (Point 5.1)**

AU TERME DE 4 JOURS DE VOTATION, LA RÉOLUTION SUIVANTE EST ADOPTÉE :

D'APPROUVER le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au FADM ainsi que les taux de ristournes tel que présenté ci-haut.

D'APPROUVER le projet de partage des excédents tel que présenté, dont une ristourne individuelle de 945 992 \$, incluant la Ristourne produits, et une ristourne collective de 130 212 \$.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 15 avril 2025, à 11h57.

M. Normand Clermont, président

Mme Julie Trottier, secrétaire